

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE
LA SECERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)**

**UNION EUROPEENNE
(UE)**

***PROGRAMME REGIONAL
"Amélioration des instruments du diagnostic permanent
pour la sécurité alimentaire régionale" Phase III***

DIAPER III

**RAPPORT DE LA REUNION DE CONCERTATION TECHNIQUE SUR L'EVALUATION DES RECOLTES ET
LA SITUATION ALIMENTAIRE PREVISIONNELLE DE LA CAMPAGNE 1998/99 ET EX-POST 1997/98
DES PAYS DU CILSS**

tenue du 09 au 12 Novembre 1998 à Niamey (NIGER)

Novembre 1998

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| 1. Situation alimentaire ex-post 1997/98 | 3 |
| 2. Situation alimentaire prévisionnelle | 4 |
| 2.1 Déroulement de la campagne | 5 |
| 2.1.1 Situation agro-météorologique | 5 |
| 2.1.2 Situation hydrologique | 6 |
| 2.1.3 Situation phytosanitaire | 7 |
| 2.1.4 Situation de l'élevage | 7 |
| 2.2 Les estimations prévisionnelles des productions | 8 |
| 2.3 Les stocks | 8 |
| 2.4 Les importations | 9 |
| 2.5 La situation alimentaire et les zones potentiellement à risque | 9 |
| 2.5.1 La situation alimentaire prévisionnelle | 9 |
| 2.5.2 Zones à risque (cf annexe 2). | 9 |
| 3. Conclusion | 10 |

Du 09 au 12 novembre 1998 s'est tenue au Centre AGRHYMET à Niamey, la réunion annuelle de concertation technique du projet DIAPER III. L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- I. Examen de la situation alimentaire céréalière ex-post 1997/98 des pays du CILSS ;**
- II. Examen de la situation alimentaire prévisionnelle 1998/99 (bilan céréalier prévisionnel) ;**
- III. Examen de l'état d'exécution des devis-programmes de la campagne 1998/99 au 31 octobre 1998 ;**

IV. Divers

Ont pris part à cette réunion :

- les représentants des pays membres du CILSS (membres des comités de sécurité alimentaire, responsables des statistiques agricoles et animateurs locaux du projet) ;
- les membres de l'Equipe Centrale d'Animation (ECA) ;
- les experts du Programme AGRHYMET.

La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution du Responsable du Programme Majeur Information du Centre AGRHYMET, Monsieur Mamadou Diouf, assurant l'intérim du Directeur Général du Centre AGRHYMET. Il a, au nom du Directeur Général du Centre Régional Agrhymet, souhaité la bienvenue aux participants, souligné l'importance de la réunion dont les travaux, très attendus par les pays et la communauté internationale, seront présentés à la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel, prévue à Dakar (Sénégal) les 3 et 4 décembre 1998.

A cet égard, il a invité les participants à approfondir leurs analyses pour permettre de bien cibler les actions de sécurité alimentaire nécessaires dans chaque pays.

Il a ensuite réitéré, au nom des Etats membres, les remerciements du Directeur Général, à l'endroit de l'Union Européenne, pour les multiples appuis qu'elle n'a cessé d'apporter à la sous-région dans le domaine de la sécurité alimentaire et a terminé son intervention en souhaitant bon séjour à Niamey aux participants et plein succès aux travaux.

Après cette ouverture, les participants ont mis en place un bureau, amendé et adopté l'ordre du jour et le programme de travail (cf. annexe I).

Le bureau était composé comme suit :

- Président : M. Mamadou DIOUF, responsable du Programme Majeur Information au Centre AGRHYMET, Niamey ;
- Vice-président : M. HEBIE Sékou, Coordonateur du projet DIAPER.

- Rapporteurs : Mali et Sénégal avec respectivement

MM. Amadou THIAM, Directeur de la Sécurité Alimentaire à l'OPAM au Mali,
Mamadou WANE, Chef de la Section Enquêtes,
Division des Statistiques Agricoles au Sénégal ;

Ces rapporteurs ont été appuyés par les experts de l'ECA et du Programme AGRHYMET.

La synthèse des résultats des travaux se présente comme suit :

1. Situation alimentaire ex-post 1997/98

Après un examen approfondi des données et analyses présentées par les différentes délégations sur le bilan céréalier ex-post 1997/98 de leurs pays respectifs, les participants ont abouti aux conclusions suivantes:

- la production céréalière brute des pays du CILSS a été évaluée à 8 093 400 tonnes, soit un écart d'environ -11% par rapport aux prévisions d'octobre 1997 estimées à 9 138 400 tonnes.

Elle a dégagé une production nette de 6 566 700 tonnes pour la consommation.

- Les stocks sont passés de 550700 tonnes au 1er novembre 1997 à 482300 tonnes en fin octobre 1998.

- Les importations ont été estimées à 2 225 100 tonnes dont 2 081 100 tonnes d'importations commerciales (essentiellement du riz et du blé) et 144 000 tonnes d'aide alimentaire. Ces importations sont supérieures de 30% aux prévisions d'octobre 1997 (1 712 000 tonnes). Les prévisions d'importations commerciales ont été réalisées à 130% tandis que l'aide alimentaire reçus a été supérieure de 29% aux prévisions. Par rapport aux importations commerciales totales, on constate que les grands importateurs sont le Sénégal (37%) , le Niger (28%) et la Mauritanie (14%). Sur le plan de l'aide alimentaire, les plus grands bénéficiaires ont été le Cap-Vert (31%), le Burkina Faso (23%) et le Niger (14%). La part des autres pays se situe entre 1 et 9%.

Par rapport à l'exercice 1996/97, les importations commerciales de la campagne 1997/98 ont augmenté d'environ 20% tandis que l'aide alimentaire sous forme de produits importés a diminué de 15%.

- Les disponibilités céréalières totales de l'exercice se sont élevées à 9 342 500 tonnes. Elles sont en baisse de 9% par rapport à celles de la campagne 1996/97. La contribution de la production intérieure aux disponibilités céréalières a été d'environ 70% soit une baisse de 4% par rapport à l'exercice précédent. Les importations commerciales et l'aide alimentaire ont contribué aux disponibilités pour 24% contre 19% l'année dernière. On constate également une baisse relative de la contribution des stocks aux disponibilités, passant de 8% en 1996/97 à 6% en 1997/98.

Les disponibilités totales enregistrées ont permis de dégager une consommation apparente de 8 805 900 tonnes soit une baisse de 8% par rapport à celle de la campagne 1996/97. La consommation apparente par habitant dans tous les pays est inférieure aux normes officielles de consommation. Le bilan céréalier en annexe fait le point par pays.

- Concernant l'accessibilité des populations aux céréales sur les marchés, l'exercice a été marqué par une forte augmentation des prix des céréales de novembre 1997 à septembre 1998 dans tous les pays. Ce phénomène de hausse observé pourrait s'expliquer entre autre par :

- * les mauvaises productions enregistrées dans certaines régions traditionnellement excédentaires ;

- * la faiblesse de l'offre sur les marchés de "production" lié à la perturbation des opérations de mise en culture observé en juin/juillet 1998 suite au déficit pluviométriques enregistrés dans la plupart des pays au cours de cette période.

D'une manière générale, l'exercice 1997/98 a été marqué par une production céréalière mauvaise dans la plupart des pays et une situation alimentaire précaire pour les populations vulnérables. En effet, le fonctionnement du marché céréalier, caractérisé par des prix très élevés dans un contexte de faible niveau des revenus, a limité davantage l'accès des populations aux céréales. C'est ainsi que, dans la plupart des pays, l'Etat a dû prendre des mesures d'intervention sur les marchés. Ces mesures vont du domaine de la fiscalité à l'injection de produits alimentaires en vue de la stabilisation des prix et à des distributions gratuites. Des ventes à prix social de céréales ont également été effectuées dans certains pays, réduisant parfois considérablement les stocks nationaux de sécurité notamment au Tchad.

Au vu de ce qui précède et compte tenu de la baisse continue de l'aide alimentaire, des efforts plus importants pour assurer la sécurité alimentaire de la région doivent être entrepris. Ceux-ci pourraient être centrés sur :

- l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production agricole;
- l'appui à un meilleur fonctionnement du marché céréalier aussi bien à l'intérieur des pays que dans la sous-région ;
- la reconstitution des stocks nationaux de sécurité et la promotion du stockage privé et communautaire.

2. Situation alimentaire prévisionnelle

La situation alimentaire prévisionnelle 1998/99 a été examinée à travers les éléments suivants :

- les rapports des pays comprenant les résultats du suivi de la campagne agricole (pluviométrie, développement des cultures, situation phytosanitaire, situation pastorale et situation hydrologique), le dispositif de l'enquête agricole et les éléments du bilan céréalier (production, stocks, importation, population) ;

- les rapports des missions conjointes CILSS/FAO d'évaluation préliminaires des récoltes en octobre 1998 ;

L'analyse de ces rapports a permis de tirer les conclusions suivantes :

2.1 Déroulement de la campagne

2.1.1 Situation agro-météorologique

L'installation de l'hivernage a été hétérogène au niveau des pays du CILSS et au sein des zones agro-écologiques de chaque pays. Le front pluvieux est apparu de manière précoce en avril et mai dans la partie sud du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Il a continué sa progression d'est en ouest au niveau du Sahel.

Au mois de juin, la quantité des pluies enregistrées a été faible dans certains endroits de la partie sud du Sahel, notamment au sud-ouest et au centre du Burkina Faso, et dans l'ouest du Niger. Elle a été importante dans l'extrême sud-ouest du Niger et du Mali et dans le sud-est du Burkina Faso. C'est durant cette même période que le sud du Sénégal, la Gambie et le sud-est de la Mauritanie venaient de recevoir leurs premières pluies.

A partir de la troisième décade de juillet, les pluies utiles se sont généralisées dans l'ensemble du Sahel. Les quantités de pluies enregistrées au cours des mois d'août et septembre ont été abondantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace. Elles ont été exceptionnelles dans plusieurs endroits du Sahel, notamment au Niger, au Sénégal et au Tchad.

Globalement, la fin des pluies utiles est intervenue en fin septembre dans l'est et la partie septentrionale du Sahel et en début octobre dans la partie méridionale.

Contrairement à l'hivernage de l'année dernière caractérisé par un début précoce suivi d'une longue pause pluviométrique en juin et juillet, celui de cette année, bien que tardif dans plusieurs endroits, a connu une bonne pluviométrie bien répartie dans le temps et dans l'espace.

Cette situation pluviométrique a eu pour conséquence une perturbation dans les calendriers cultureaux. Ainsi, il a été noté un étalement considérable des semis de mai à août, une utilisation de variétés précoces dans plusieurs régions du Sahel pour parer au retard d'arrivée des pluies utiles en fin juillet/début août notamment en Mauritanie et au Sénégal et une diminution de la durée utile de la saison pour les variétés photopériodiques (à cycle long) notamment dans le sud-ouest du Burkina Faso. L'approvisionnement en eau des cultures a été en général correct. Les récoltes sont intervenues dans de bonnes conditions pour les premiers semis. Par contre, les semis tardifs de céréales à cycle long (variétés photopériodiques) en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie et dans le sud-ouest du Burkina Faso ont connu une fin de saison moins favorable à cause de l'arrêt précoce des pluies. Cette situation de fin de saison difficile pour les cultures pluviales, l'insuffisance de semences sélectionnées et d'engrais, le retard d'installation des semis, ont contribué à amplifier les problèmes des zones et populations vulnérables des pays du Sahel (cf. tableau en annexe 3).

Les apports pluviométriques constants des mois de juillet, août et septembre augurent néanmoins d'une assez bonne campagne de contre-saison irriguée et de décrue sauf au Cap Vert.

2.1.2 Situation hydrologique

La situation hydrologique dans les pays membres du CILSS a suivi la même évolution que celle des précipitations. En effet avec l'irrégularité des pluies en début d'hivernage, la montée des eaux au niveau des différents cours d'eau était mitigée jusqu'à la période de la mi-juillet. A cette période, la plupart des réservoirs de barrages de la région était à des niveaux très bas. Cette situation a eu des conséquences sur l'alimentation en eau et en électricité de certains centres urbains (Ouagadougou, Bamako, entre autres).

Avec le retour de pluies en importance et en fréquence à partir de la troisième décade de juillet voir début août et même à la troisième décade de septembre dans certaines zones, la montée des eaux a été très franche. Les importantes pluies ont engendré d'une part, des écoulements moyens à importants au sein des principaux cours d'eau causant des inondations des rizières et, d'autre part, engendré des inondations dans beaucoup des centres urbains et ruraux causant des dégâts importants et des pertes de vies humaines dans certains pays (Niger, Sénégal, Tchad, Burkina). Cependant une conséquence heureuse des ces importants écoulements est le très bon remplissage de réservoirs de barrages et autres points d'eau dans presque tous les pays sahéliens.

Pour le bassin du fleuve Niger, les écoulements dans le haut bassin au Mali en période de crue à Koulikoro et à Mopti sont comparables à ceux de 1994. La crue de septembre à Niamey a été très importante avec un débit maximum de crue locale jamais enregistré depuis l'installation de la station en 1928. Cette situation a causé le débordement du fleuve sur l'ensemble de la vallée du Niger avec pour conséquence l'inondation de beaucoup des rizières et de certaines habitations. Cette crue exceptionnelle à Niamey est due aux importants débits enregistrés au Burkina sur la Sirba qui est le principal affluent du fleuve Niger contribuant aux écoulements à Niamey.

Pour le bassin du lac Tchad, les crues de cette année sur le Logone et le Chari ont été très importantes et comparables à celles de 1988 qui est pour ce bassin l'année de la plus importante crue de ces vingt dernières années. La conséquence de cette importante crue et des fortes pluies est l'inondation des cultures dans le sud du pays. On estime à environ 44 000 hectares les superficies perdues. La remontée du lac Tchad a commencé en fin août de façon très franche. La crue du Chari laisse envisager des niveaux importants permettant une bonne alimentation de la cuvette nord du lac à travers la grande barrière.

A l'exception du fleuve Niger à Niamey pour lequel la crue malienne est attendue en fin décembre ou début janvier, tous les autres cours d'eau du Sahel sont présentement en phase de décrue avec une bonne perspective de production du riz et culture de décrue.

La situation hydrologique au Cap Vert reste préoccupante cette année encore. Elle pourrait se traduire par une mauvaise production de culture irriguée et des difficultés d'alimentation en eau des zones rurales.

2.1.3 Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été caractérisée par de faibles manifestations des acridiens migrants (criquet pèlerin et criquet migrateur) et des activités relativement modérées des sautéraux et des insectes floricoles. Par contre, des infestations sporadiques parfois fortes d'autres insectes (pucerons, chenilles défoliaires et mouche blanche) ont été notées de même qu'un accroissement des effectifs d'oiseaux déprédateurs. Ces différentes attaques se sont traduites dans certains par la destruction complète des cultures.

En effet, au cours de la campagne, seuls de petits effectifs ou des individus isolés de criquet pèlerin ont été rencontrés en Mauritanie, au Mali et au Niger. Le criquet migrateur est resté relativement discret au Mali et au Tchad. Les sautéraux ont été à l'origine de dégâts sur le maïs et les haricots au Cap Vert et sur le mil en Mauritanie. Ailleurs au Sahel (Sénégal, Mali, Niger et Tchad), leur pression parfois localisée n'a pas eu de grande incidence sur les récoltes. Au Mali, les cultures de sorgho déclarées complètement détruites par les pucerons, sont estimées à environ 13 000 ha. Quant aux chenilles défoliaires, elles ont été à l'origine de ressemis en plusieurs endroits du Sahel. Les oiseaux déprédateurs ont développé de fortes populations et causé des dégâts significatifs sur les cultures au cours de la saison pluvieuse notamment au Mali. Ils constituent toujours une menace sérieuse pour les cultures de contre saison et les cultures de décrue. Des attaques sévères de mouche blanche (*Bemisia sp.*) ont été signalées sur les cultures de coton au Burkina Faso et au Sénégal.

2.1.4 Situation de l'élevage

L'évolution de la situation pastorale permet de distinguer deux grandes tendances. Celle de la Frange ouest comprenant le Cap Vert, le Sénégal, la Mauritanie et la Gambie qui ont connu un démarrage difficile eu égard à la situation de la campagne écoulée et Celle du Centre et de l'est dont la situation peut être jugée moyenne à bonne durant tout le long de la campagne.

Avec l'évolution de la saison, les parcours du bétail jusqu'au 16 ème parallèle ont connu un bon développement végétatif dans tout le Sahel. Cependant quelques inquiétudes résident dans la durabilité saisonnière du fourrage en relation avec les besoins des animaux au Sénégal et au Cap Vert. Une telle situation pourrait engendrer des déplacements précoces du cheptel sénégalais vers le Centre Sud, le Sud et l'Est du Pays. Dans les îles du Cap Vert, les stratégies développées pour parer au problème fourrager resteront le destockage et l'apport d'aliments complémentaires en plus du fourrage ensilé.

Dans la partie Centrale et Ouest, les bonnes conditions observées à partir du mois d'août laissent présager de bonnes disponibilités fourragères au cours de la saison sèche tant dans les pâturages sur zones ouvertes que dans les grands ensembles lacustres que constituent les parcours du Delta du Niger et du Lac Tchad.

Dans ces deux situations, des mesures conservatoires sont à prendre pour la sauvegarde du tapis herbacé au cours de la saison sèche contre les feux de brousse et le surpâturage. Par ailleurs, une meilleure observation des marchés à bétail devra permettre une bonne évaluation de la vulnérabilité des populations pastorales.

2.2 Les estimations prévisionnelles des productions

Les premières estimations effectuées dans les pays du CILSS (excepté la Guinée Bissau), donnent une production céréalière prévisionnelle de 10.526.600 tonnes (cf. annexe 2).

Si ces chiffres se confirment le Sahel connaîtra une hausse de sa production brute céréalière. Le niveau de production sera supérieur de 16 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années, et de 30 % par rapport à celui de l'an passé.

La situation par pays est la suivante:

| | Ecart par rapport à la moyenne (93/97) | Ecart par rapport à 1997/98 |
|----------------------------|--|-----------------------------|
| Burkina Faso | 1% | +19% |
| Cap Vert | -42% | -31% |
| Gambie | +16% | +6% |
| Guinée Bissau ¹ | - | - |
| Mali | +12% | +18% |
| Mauritanie | -4% | +7% |
| Niger | +47% | +77% |
| Sénégal | +1% | +23% |
| Tchad | +40% | +30% |
| CILSS | +16% | +30% |

La production brute par habitant, est également en hausse: 27% par rapport aux résultats de la dernière campagne et 7% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

2.3 Les stocks

Les stocks disponibles au 31/10/98 s'élèvent à 472 400 tonnes. Ils ne représentent que 79% du niveau de l'an dernier (594 600 tonnes). Ils sont essentiellement composés de stocks privés et publics qui se chiffrent à 311 400 tonnes. Les stocks paysans ont subi d'importants prélèvements durant la campagne 97/98. Ils ne sont actuellement que de 161 000 tonnes dont 66% sont détenus au Mali et 25% au Sénégal.

Les bonnes récoltes attendues permettront la reconstitution des stocks paysans et des stocks nationaux de sécurité là où ils sont prévus. Les prévisions actuelles estiment déjà à 406 500 tonnes le niveau des stocks paysans en octobre 1999. Les autorités doivent appuyer les paysans et les coopératives dans leur initiatives de stockage.

¹ les prévisions de récolte pour la Guinée Bissau ne sont pas disponibles à cause de l'insécurité dans le pays. L'examen de la situation alimentaire régionale ne prend donc pas en compte ce pays.

2.4 Les importations

Les prévisions d'importations commerciales et d'aide alimentaire sont évaluées à 1 766 900 tonnes. Elles comprennent 1 649 300 tonnes d'importations commerciales et 117 600 tonnes d'aide alimentaire.

2.5 La situation alimentaire et les zones potentiellement à risque

2.5.1 La situation alimentaire prévisionnelle

Les disponibilités totales avant importations (production nette + stocks disponibles au 31/10/98) s'élèvent à 9 104 400 tonnes. Elles ne couvrent que 84% des besoins de consommation humaine et de stocks finaux estimés à 10 877 300 tonnes. Il subsiste alors un écart de 1 772 900 tonnes à combler à travers des programmes adéquats de productions de contre saison, d'importations et/ou d'aide alimentaire. Ce déficit brut se présente différemment selon les pays: seul le Niger dégage une situation brute équilibrée. Dans les autres pays le déficit brut dégagé est assez important: 876 400 tonnes au Sénégal, 356 800 tonnes en Mauritanie, 131 600 tonnes en Gambie, 151 800 tonnes au Tchad, 90 900 tonnes au Cap Vert, 90 200 tonnes au Burkina Faso et 83 900 tonnes en Mali.

La réalisation du programme prévisionnel des importations permettra de résorber une partie du déficit brut et de renforcer les disponibilités céréalières pour les porter à 10 871 300 tonnes ce qui est juste suffisant pour couvrir les besoins régionaux de consommation humaine. Il subsistera alors un déficit net régional de 6 000 tonnes, inégalement réparti entre les pays: 110 900 tonnes au Sénégal, 87 700 tonnes au Tchad, 85 900 tonnes en Mauritanie, 54 100 tonnes au Mali, 50 400 tonnes au Cap Vert et 19 700 tonnes en Gambie. Le Burkina Faso et le Niger accuseront des excédents nets respectifs de 101 400² et 212 800 tonnes.

Pour couvrir les différents déficits, des programmes complémentaires d'importations commerciales et/ou d'aide alimentaire seront nécessaires.

2.5.2 Zones à risque (cf annexe 2).

En plus des zones traditionnelles à risque structurel pour les cultures pluviales, généralement situées à l'extrême limite nord de la zone agricole des pays du CILSS, il faudra s'attendre, cette année, à une baisse sensible de la production dans plusieurs régions dont les plus touchées seraient les suivantes :

² cet excédent pourrait ne pas trop influer sur les marchés car le bilan dégagé ne prévoit pas de stocks finaux payans

- Sénégal : départements de Louga, Tivavouane et M'Backé, régions de Ziguinchor, Thiès, et de Fatick.
- Mali : nord ouest de la région de Kayes et de Mopti, nord de la région de Ségou.
- Burkina Faso : provinces de Boulgou, Bazéga, Oubritanga, Sanguié, Kouritenga et Boulkiemdé
- Niger : arrondissement de Illela, Madaoua, Bouza, Doutchi, Boboïe, Dosso, Konni, Matameye et Mirriah;
- Mauritanie : wilayas des Hodhs El Chargui et El Gharbi, du Gorgol de l'Assaba et du Guidimakha, Tagant, Brakna, Trarza et les zones péri urbaines de la zone sylvo pastorale;
- Cap-Vert: quasiment tout le pays, particulièrement la zone rurale.
- Gambie : Lower and Upper Nuimi dans la NBD, Kiang West and Central dans la LRD et Fonis dans WD.
- Tchad : Le Logone Oriental, Le logone Occidentale, La Tandjilé, le Moyen Chari et le Mayo-kebbi.
- Guinée Bissau : tout le pays à cause de l'insécurité particulièrement les régions de Bissau, de Biombo, Bafata et Gabu.

3. Conclusion

Les caractéristiques de la campagne agricole 1998 montrent un accroissement de 30 % de la production du Sahel par rapport à l'année dernière. Cependant, cet accroissement n'est que relatif car la campagne 97/98 a été la plus mauvaise de ces 5 dernières années. En effet, la production par habitant en 1997/98 n'a été que de 158 kg. Elle se situait entre 185 kg et 213 kg les antérieures années.

Malgré les bons résultats de cette campagne, il subsistera des poches de déficit céréalier localisées, pouvant nécessiter des interventions. Des surplus importants pourront cependant être enregistrés dans certaines régions à l'intérieur des pays. Des efforts soutenus doivent être envisagés pour une bonne gestion de ces surplus (transfert vers les zones déficitaires ou reconstitution des stocks).

De plus, la campagne 98/99 est très prometteuse sur le plan des potentialités de contre saison. A ce niveau également des actions sont nécessaires pour une meilleure exploitation du potentiel (mise en place des semences, lutte contre les déprédateurs, conservation des denrées périssables etc..).

Sur le plan pastoral, des mesures conservatoires sont à prendre pour la sauvegarde du tapis herbacé au cours de la saison sèche contre les feux de brousse et le surpâturage. Par ailleurs, une meilleure observation des marchés à bétail devra permettre une bonne évaluation de la vulnérabilité des populations pastorales.

III. ETAT D'EXECUTION DES DEVIS-PROGRAMMES (D.P.) 1998/99

Au niveau des pays, la période de disponibilité des fonds a été très variable d'un pays à un autre. Il se dégage quatre groupes de pays :

- . Les pays où la disponibilité des fonds a permis un déroulement normal des activités: Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Niger, Sénégal, Mali;
- . Les pays où les activités ont souffert de la non disponibilité des fonds à temps (Tchad) ;
- . En Mauritanie les fonds F.E.D. n'ont pas été débloqués, mais l'enquête agricole a été exécutée par l'ONS sur financement du projet de gestion des ressources naturelles en zones pastorales (PGRNT).
- . Enfin, en Guinée Bissau, le devis-programme n'a pas été signé, ni les fonds F.E.D., ni la contrepartie nationale n'ont été débloqués.

Les activités, notamment celles de l'enquête agricole, ont beaucoup souffert en Mauritanie, et au Tchad. Ceci s'est manifesté par l'utilisation de méthodes palliatives d'estimation des récoltes. Quant à la Guinée Bissau, à cause de l'insécurité, il n'y a pas eu d'enquête agricole.

Les participants ont été particulièrement préoccupés par la situation des enquêtes au Tchad qui souffrent depuis 3 ans déjà d'un manque de financement au niveau national malgré les appels de DIAPER. Ils ont exprimé leurs inquiétudes sur le risque de perte totale à court terme des acquis au niveau de la statistique agricole. Ils attirent par conséquent l'attention des autorités du pays sur le préjudice que cette perte pourrait causer à la sécurité alimentaire du pays et les invitent à examiner de près cette situation.

Pour la campagne 1999-2000, le financement de l'enquête agricole n'est pas encore assurés dans la plupart des pays. Les négociations sont en cours.

Au niveau régional, le devis de l'ECA a été signé et engagé courant mai. Le programme de formation a été exécuté à hauteur de 75 %. Il reste au niveau central une seule formation qui est prévue en Décembre 1998.

IV. DIVERS

L'ECA a informé les participants sur les objectifs et les activités du DP complémentaire 98/99. Ce DP vise la valorisation des acquis du projet à travers une prise en compte des évolutions en matière de sécurité alimentaire dans la région et les besoins d'amélioration du bilan céréalier. En effet, l'analyse des différents bilans céréaliers permet de faire, entre autres, les constats suivants:

- * le problème de la fiabilité des données relatives à la commercialisation et au stock privé dans le contexte de la libéralisation;
- * l'inadaptation de l'enquête agricole qui ne prend pas en compte certaines cultures jouant un rôle important dans la sécurité alimentaire.
- * l'absence d'harmonisation des systèmes d'information sur les marchés (SIM) céréaliers qui ne favorise pas les comparaisons entre pays.

Ainsi, il est apparu la nécessité de mettre à la disposition des Etats des outils permettant de cerner ces différents problèmes.

Pour ce faire, des études et opérations test portant sur les flux (importations/exportations), les stocks privés, les SIM et les méthodes d'estimation des productions spécifiques ou localisées ont été entrepris par l'ECA au Burkina, au Mali et au Niger. Les résultats de ces études et les outils qui seront développer seront transférer dans les pays.

A la fin des travaux, les participants ont formulé une recommandation. Celle -ci est présentée ci-dessous.

RECOMMANDATIONS

Considérant le rôle important des bilans céréaliers dans les prises de décisions en matière de sécurité alimentaire au Sahel;

Considérant le vieillissement des normes actuelles en raison des changements prévisibles dans les habitudes de consommation à long terme;

Considérant l'impact d'un changement dans la norme de consommation dans le bilan cérééalier;

Considérant l'insuffisance dans la fiabilité de certains postes du bilan et le souci constant de mieux les cerner;

Considérant le besoin croissant de mieux informer les utilisateurs de données;

Considérant le rôle fondamental des résultats prévisionnels dans l'analyse des situations alimentaires ;

Considérant la tendance à l'utilisation de méthodes de prévisions alternatives non conformes aux techniques retenues, à cause d'une part des retards de mise à disposition des moyens financiers pour la collecte des données, d'autre part de l'inadaptabilité des techniques retenues à certains dispositifs,

Considérant que le projet DIAPER arrive à terme en avril 1999,

Les participants à la réunion de concertation technique sur l'évaluation des résultats des campagnes 1997/98 et 1998/99 recommandent:

- la prise en charge effective du financement des enquêtes par les Etats ;
- la réalisation d'études spécifiques pour l'actualisation des normes de consommations dans les différents pays ;
- que le CILSS prenne toutes les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du processus de validation des données sur la campagne agricole.

ANNEXE: 1**PRODUIT : CEREALES**

Unités: tonnes.

BILAN CEREALIER EX POST 1997/98.

| POSTES | PAYS | BURKINA FASO | CAP-VERT | GAMBIE | GUINEE BISSAU(1) | MALI | MAURITANIE | NIGER | SENEGAL | TCHAD | CILSS |
|-----------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------|
| Population au 30/04/98(habitants) | 10 840 000 | 417 000 | 1 281 000 | 1 112 000 | 9 436 000 | 2 489 000 | 9 539 000 | 8 998 000 | 7 066 000 | 51 178 000 | |
| Production brute | 2 013 600 | 4 900 | 114 200 | 145 400 | 2 137 600 | 152 200 | 1 721 300 | 818 300 | 985 800 | 8 093 300 | |
| Production disponible | 1 684 700 | 4 200 | 92 000 | 103 000 | 1 685 100 | 109 100 | 1 450 800 | 644 800 | 793 000 | 6 566 700 | |
| Stock initial | 102 300 | 16 100 | 6 200 | 14 500 | 205 800 | 59 700 | 7 200 | 122 000 | 16 900 | 550 700 | |
| Importations commerciales | 115 000 81 600 33 400 | 80 500 35 400 45 100 | 120 800 116 100 4 700 | 75 900 73 000 2 900 | 96 700 84 300 12 400 | 285 500 273 100 12 400 | 601 300 581 400 19 900 | 774 100 772 200 1 900 | 75 300 64 000 11 300 | 2 225 100 2 081 100 144 000 | |
| TOTAL: RESSOURCES/EMPLOIS | 1 902 000 | 100 800 | 219 000 | 193 400 | 1 987 600 | 454 300 | 2 059 300 | 1 540 900 | 885 200 | 9 342 500 | |
| Exportations | - | - | 23 200 | - | 31 100 | - | - | - | - | 54 300 | |
| Stock final | 40 000 | 16 600 | 11 300 | 10 000 | 138 400 | 51 800 | 25 200 | 180 500 | 8 500 | 482 300 | |
| Consommation apparente | 1 862 000 totale (tonnes) par habitant (kilogrammes) | 84 200 202 144 | 184 500 165 144 | 183 400 165 175 | 1 818 100 193 175 | 402 500 162 204 | 2 034 100 213 176 | 1 360 400 151 (2) | 876 700 124 185 | 8 805 900 172 159 | |
| Norme officielle de consommation | 190 | 206 | 175 | 175 | 204 | 176 | (2) | 185 | | | |

Source: DIAPER/CENTRE AGRHYMET. Niamey, NIGER.

(1): Les données relatives aux importations et aux stocks finaux sont encore prévisionnelles.

(2): Norme = 200 kg/Habitant pour les urbains et les normades et 250 kg pour les ruraux sédentaires

CAMPAGNE 1998/99 : PRÉVISION DES PRODUCTIONS CÉREALIÈRES DANS LES PAYS DU CILSS
COMPARAISON AVEC LES PRODUCTIONS DES CAMPAGNES 1997/98 ET DE LA MOYENNE 1993-97.

| Pays | PRODUCTION BRUTE (X 1 000 tonnes) | | | | LOCALISATION POPULATIONS VULNERABLES | | |
|---------------|-----------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|--------------------------------------|---|--|
| | Prévision 1998/99 | Campagne 1997/98 | Moyenne 1993-1997 | Ecart (%) P98/P97 | Ecart (%) P98/P93-97 | Zones à déficit conjoncturel | Zones à déficit structurel |
| Burkina Faso | 2 387,8 | 2 013,6 | 2 370,5 | 19% | 1% | Oubritenga, Boukienié, Boulgou, Kouritenga, Sanguïé et Bazégga. | Nahouri, Kadiogo, Yatenga, Bam, Passoré, Namentenga, Sammatenga, Soum, Ourdallan, Séno. |
| Cap Vert | 3,4 | 4,9 | 5,9 | -31% | -42% | " | Tout le pays |
| Gambie | 121,0 | 114,2 | 104,4 | 6% | 16% | Lower and Upper Nuimi dans la NBD, Kiang West and Central dans la LRD et Foni dans WD. | " |
| Guinée Bissau | - | 145,4 | 172,7 | - | - | Tout le pays notamment régions de Bissau, Biombo Bafata et Gabu. | " |
| Mali | 2 524,1 | 2 137,6 | 2 246,2 | 18% | 12% | Nord-ouest de la région de Kayes, nord de la région de Ségué, nord-ouest région Mopti. | Tombouctou, Gao, Kidal. |
| Mauritanie | 163,5 | 152,2 | 171,1 | 7% | -4% | Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Guidimaka, Tagant, Brakna, Gorgol, Trarza et zones péri-urbaines de la zone pastorale. | Bandiagara (région de Mopti) Tiris-zemmour, Adrar(Aoujeft), Inchiri et zones péri-urbaines de Nouakchott et Nouadhibou. |
| Niger | 3 041,9 | 1 721,3 | 2 063,1 | 77% | 47% | Arrondissements de Illéla, Madaoua, Bouza, Doutchi, Boboïye, Dosso, Komi, Matameye et Miriah. | Nord dépt. Tillabéry, Tahoua, Maradi Zinder et tout dépt. Diffa et Agadèz. |
| Sénégal | 1 007,5 | 818,3 | 996,9 | 23% | 1% | Départements de Louga, Tivavouane et M'baké, Régions de Fatick, Ziguinchor et Thiès. | Saint-Louis-Louga |
| Tchad | 1 277,4 | 985,8 | 912,7 | 30% | 40% | Tandjilé, Maya-Kebbi, Logone oriental, Logone occidental et Moyen-chari. | Kanem, Batha, Nord Chari-Baguirmi, Nord Biltine. |
| CILSS | 10 526,6 | 8 093,3 | 9 043,4 | 30% | 16% | " | " |

Source: CILSS/DIAPER.

ANNEXE: 3 BILAN CEREAUER PREVISIONNEL 1998/99.

PRODUIT: CEREALES

Unités: tonnes.

| POSTES | PAYS | BURKINA FASO | CAP-VERT | GAMBIE | GUINEE BISSAU(1) | MALI | MAURITANIE | NIGER | SENEGAL | TCHAD | CISS |
|--|------------|--------------|-----------|--------|------------------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|------|
| Population au 30/04/99(habitants) | 10 913 000 | 428 000 | 1 336 000 | | 10 006 000 | 2 568 000 | 9 798 000 | 9 234 000 | 7 233 000 | 51 516 000 | |
| I. DISPONIBILITES | 2 035 700 | 19 500 | 107 200 | - | 2 126 300 | 170 500 | 2 600 100 | 990 900 | 1 054 200 | 9 104 400 | |
| Production | | | | | | | | | | | |
| Production brute | 2 387 800 | 3 400 | 121 000 | | 2 524 100 | 163 500 | 3 041 900 | 1 007 500 | 1 277 400 | 10 526 600 | |
| Production disponible | 1 995 700 | 2 900 | 95 900 | | 1 987 900 | 118 700 | 2 574 900 | 810 400 | 1 045 700 | 8 632 100 | |
| Stocks initiaux | 40 000 | 16 600 | 11 300 | - | 138 400 | 51 800 | 25 200 | 180 500 | 8 500 | 4 723 000 | |
| Paysans | - | - | 5 000 | - | 107 000 | 9 000 | - | 40 000 | - | 161 000 | |
| autres | 40 000 | 16 600 | 6 300 | | 31 400 | 42 800 | 25 200 | 140 500 | 8 500 | 311 300 | |
| II. BESOINS | | | | | | | | | | | |
| Norme de consommation (kg/hbt/an). | 190 | 206 | 175 | | 204 | 176 | (2) | 185 | 159 | - | |
| Consommation humaine totale | 2 073 500 | 88 200 | 233 800 | | 2 039 300 | 452 000 | 2 351 400 | 1 708 300 | 1 178 000 | 10 124 500 | |
| Stocks finaux | 52 400 | 22 200 | 5 000 | - | 170 900 | 75 300 | 240 000 | 159 000 | 28 000 | 752 800 | |
| Paysans | - | - | 2 000 | - | 115 500 | 9 000 | 200 000 | 60 000 | 20 000 | 406 500 | |
| autres | 52 400 | 22 200 | 3 000 | | 55 400 | 66 300 | 40 000 | 99 000 | 8 000 | 346 300 | |
| III. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT. | -90 200 | -90 900 | -131 600 | | -83 900 | -356 800 | 8 700 | -876 400 | -151 800 | -1772 900 | |
| IV. SOLDE IMPORT/EXPORT (3) | 191 600 | 40 500 | 111 900 | - | 29 800 | 270 900 | 204 100 | 765 500 | 64 100 | 1 766 900 | |
| importations commerciales prévues | 163 900 | - | 134 000 | | 80 000 | 261 400 | 190 000 | 760 000 | 60 000 | 1 649 300 | |
| aides prévues | 27 700 | 40 500 | 11 400 | | 4 800 | 9 500 | 14 100 | 5 500 | 4 100 | 117 600 | |
| exportations prévues | - | - | 33 500 | - | 55 000 | - | - | - | - | - | |
| V. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NET. | 101 400 | -50 400 | -19 700 | | -54 100 | -85 900 | 212 800 | -110 900 | -87 700 | -6 000 | |

Source: DIAPER/CENTRE AGRHYMET, Niamey, NIGER.

(1) Les prévisions pour la Guinée Bissau ne sont pas disponibles pour cause d'insécurité.

(2) Norme = 200 kg/Hbt/an pour les urbains et les nomades et 250 kg pour les ruraux sédentaires

(3) Le solde régional ne prend pas en compte les exportations qui sont supposées se faire exclusivement entre pays de la région

*PROJET DIAPER III/ECA
Centre AGRHYMET Niamey*

Réunion de concertation technique sur l'évaluation des récoltes et la situation alimentaire prévisionnelle de la campagne 1998/99 et ex-post 1997/98 des pays du CILSS

PROGRAMME DE LA REUNION

Journée du lundi 09 novembre 1998

| | |
|-------------------------------|--|
| 09 h 30 - 09 h 50 | : Cérémonie d'ouverture |
| 09 h 50 h - 10 h 30 programme | : Mise en place du bureau et adoption du programme de la réunion |
| 10 h 30 - 10 h 50 | : Pause café |
| 10 h 50 - 11 h 45 | : Examen des bilans céréaliers ex-post 1997/98 - Burkina Faso - Cap Vert |
| 11 h 45 - 15 h 00 | : Pause (administration + déjeuner) |
| 15 h 00 - 16 h 30 | : - Gambie - Guinée Bissau - Mali |
| 16 h 30 - 16 h 50 | : Pause café |
| 16 h 50 - 17 h 40 | : - Mauritanie - Niger |
| 17 h 40 | : Arrêt des travaux |

Journée du mardi 10 novembre 1998

| | |
|-------------------|--|
| 9 h 00 - 10 h 00 | : Examen des bilans céréaliers ex-post 97/98 (suite) - Sénégal - Tchad |
| 10 h 00 - 10 h 20 | : Pause café |

| | |
|-------------------|--|
| 10 h 20 - 12 h 30 | : Examen des bilans céréaliers prévisionnels 98/99 - Burkina Faso - Cap Vert - Gambie |
| 12 h 30 - 15 h | : <i>Pause déjeuner</i> |
| 15 h 00 - 16 h 30 | : - Guinée Bissau - Mali |
| 16 h 30 - 16 h 50 | : <i>Pause café</i> |
| 16 h 50 - 17 h 30 | : - Mauritanie |
| 17 h 30 | : Arrêt des travaux |

Journée du mercredi 11 Novembre 1998

| | |
|-------------------|--|
| 9 h 00 - 10 h 30 | : Examen des bilans céréaliers prévisionnels 98/99 (suite) - Niger - Sénégal |
| 10 h 30 - 10 h 50 | : <i>Pause café</i> |
| 10 h 50 - 11 h 30 | : - Tchad |
| 11 h 50 - 12 h 30 | : Examen de l'état d'exécution des devis-programmes 1998/99 au 30 octobre 1998 - Divers |
| 12 h 30 - 15 h | : <i>Déjeuner</i> |
| 15 h 00 - 17 h 30 | : Rédaction du rapport de la réunion |
| 17 h 30 | : Arrêt des travaux |

Journée du jeudi 12 novembre 1998

| | |
|-------------------|--------------------------------------|
| 09 h 00 - 10 h 30 | : Rédaction du rapport (suite) |
| 10 h 30 - 11 h 30 | : Présentation du rapport en réunion |
| 12 h 30 | : Clôture |

Réunion de concertation technique sur l'évaluation des récoltes et la situation alimentaire prévisionnelle de la campagne 1998/99 , Niamey, 9-12 novembre 1998

Liste des participants

| NOM & PRENOM | FONCTION | PAYS | ADRESSE |
|-------------------------------|---|---------------|---|
| 1. TIRAL Sidi Mohamed | Animateur Local DIAPER III | Burkina Faso | (00226) 31.70.77 fax : 31.70.78 - 01 BP 70 |
| 2. SAWADOGO Boukary | Responsable CT/CCI | Burkina Faso | (00226) 31.69.52 |
| 3. TINDREBEOGO Hamadou | Chef Service Statistiques Agricoles/DSAP | Burkina Faso | (00226) 32.45.79/80 |
| 4. BARRY Inussa | Animateur Local DIAPER III/GEP/NAMA | Cap Vert | (00238) 61.57.16 / fax 61.47.17 ; BP 115 - Praïa |
| 5. CORREIA Francisco da Veiga | Coordonnateur GTP-CNA / INIDA BP 84 | Cap Vert | (00238) 71.11.27/47 / fax 71.11.33 ; E-mail : agrhy@cvfelecan.cv |
| 6. VICENTE Adelina | Direction de la sécurité alimentaire | Cap Vert | CP : 50 - Païa - CAP VERT |
| 7. JALLOW Yaya Hassan | Local Animator DIAPER III, Department of plan. | Gambie | (00220) 22.52.10 / fax (00220) 20.11.00 |
| 8. JALLOW M. Malick | Analyst, DOSA, Banjul, The Gambia | Gambie | Department of planing 5, Marina Parade, Banjul |
| 9. FAAL - NJIE Mariatou | Senior économist | Gambie | Department of planing 5, Marina Parade, Banjul |
| 10. BRAIMA Manafa | Animateur Local DIAPER III, MDRRNA | Guinée Bissau | (00245) 22.21.43 / fax : 22.21.43 |
| 11. BOISY Jose | Directeur Bureau planification de la sécurité Alimentaire (BPSA)/Direction Générale du Plan | Guinée Bissau | (00245) 22.17.21 BP : 6 ; Tél. : (00245) 22.24.24 (00245) 22.24.24 |
| 12. FOFANA Mahady | Animateur Local DIAPER III | Mali | (00223) 22.32.24 / fax 23.04.25;BP E 1196-BKO |
| 13. THIAM Amadou | Directeur Sécurité Alimentaire (OPAM) | Mali | (00223) 21.37.55 ; BP 132 Bamako |
| 14. CAMARA Bandiougou | Chef bureau statistique suivi évaluation DNAMR | Mali | (00223) 22.27.78 BP 1098 Bamako |
| 15. GANDEGA Yelli | Animateur local DIAPER III | Mauritanie | (00222) tél./fax 29.08.09 BP 620/Nouakchott E-mail : SSPteptecno.....? |
| 16. ISSELMOU Ould Cheick | Commissariat de la sécurité alimentaire | Mauritanie | (00222) 25.14.58(B)/25.11.27(D) / BP377 / NKchott |
| 17. ANNE Mamoudou S. | Chef départ. informations rurales/CP/MDRE | Mauritanie | (00222) 25.24.03 |
| 18. EKADE Ghailo | Animateur Local DIAPER III | Niger | (00227) 73.47.85 - BP : 893-Niamey |
| 19. YABILAN Mamane | Chef Service Statistiques Agricoles | Niger | BP : 893-Niamey |
| 20. Mme. MAMADOU Maimouna | Secrétaire Permanent SAP/GC | Niger | (00227) 72.39.53 / Fax : 72.34.56 - BP : 893-Niamey |
| 21. NIANG Mamadou | Animateur Local DIAPER III | Sénégal | (00221) 822.05.42, fax : 822.06.04 BP : 170 |
| 22. WANE Mamadou | Division des statistiques agricoles | Sénégal | (00221) 821.08.53 ; BP : 486 - Dakar |
| 23. KONATE Amadou Moctar | Chef de la CASPAR/DA | Sénégal | (00221) 823.86.0 / fax 823.32.56 ; BP 486 - Dakar |
| 24. MOUGABE Lotard | Animateur Local DIAPER III | Tchad | (00235) (Tél./fax) 52.54.34 - BP - 441 |
| 25. ALI ADOUM Djourou | Directeur de la Sécurité Alimentaire/MA | Tchad | (00235) 51.62.84 - N'Djaména BP 1059/DPPSA |
| 26. LAOKOURA Kaguerou D. | Chef Division Stat. Agri./Ministère de l'Agricul. | Tchad | (00235) 52.39.54 - BP 441 N'Djaména |
| 27. HEBIE Sékou | Coordonnateur Projet DIAPER III | Niger | (00227) 73.37.03 Niamey BP 11.011 |
| 31. IBRAHIM M. Laouali | Analyste DIAPER III | Niger | " " |
| 32. SACKO Bakary | Statisticien DIAPER III | Niger | " " |
| 33. SAMBA Abdallah | Responsable Unité Agrométéorologie | AGRHYMET | (00227) 73.31.16 - BP : 11.011 |
| 34. SIDIBE Brahim | Responsable Unité Phyto/AGRHYMET | AGRHYMET | (00227) 73.31.16 - BP : 11.011 |
| 35. TRIBOULET Jean Pierre | Conseiller Coopération Française | AGRHYMET | " " |
| 36. SANKUNG B. Sagnia | Responsable Programme Majeur Formation | AGRHYMET | " " |
| 37. DIOUF Mamadou | Responable Programme Majeur Information | AGRHYMET | " " |
| 38. ABOU Amani | Responsable Unité Hydro./ressources en eau | AGRHYMET | " " |
| 39. DJABY Bakary | Responsable Unité zone à risque | AGRHYMET | " " |
| 40. VASSEUR Laurent | Responsable Unité agrométéorologie | AGRHYMET | " " |